



La Ronde des Sources

organisée par « Les Amis de Claire »
au profit de la recherche sur le cancer de l'enfant

SAMEDI 11 JUIN 2011 À TOUVRE (CHARENTE)



"Les amis de Claire" est une association loi 1901 qui soutient la recherche contre les cancers pédiatriques. Les fonds sont intégralement reversés à l'équipe du docteur Olivier Delattre de l'institut Curie.





La Ronde des Sources

Au profit de la recherche sur le cancer de l'enfant

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER À :

Alain AUTHIER « Association les Amis de Claire » 163, Rue Gabriel Quément 16600 RUELLE
 Tél: 06 64 79 19 20 • Email : alain.authier@yahoo.fr • Site internet : www.la-ronde-des-sources.fr



Licencié(e) (joindre copie de la licence)

- FFC
- FFA
- Autre licence (Fédération :
- Non licencié (joindre copie du certificat médical datant de moins d'un an)
- Pour les trails (copie du certificat médical indiquant aucune contre indication à la pratique de la course à pied en compétition)

NOM PRENOM

DATE DE NAISSANCE EMAIL

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE CLUB

POINT DE RENCONTRE : Les Sources de la Touvre

| | |
|---|---------------------|
| Randonnée pédestre 8 kms ▪ Départ entre 15h et 18h00 | 3€ x = |
| Randonnée pédestre 13 kms ▪ Départ entre 15h et 17h00 | 3€ x = |
| Trail 13 kms ▪ Départ à 16h30 | 9€ x = |
| Trail 29 kms ▪ Départ à 16h00 | 12€ x = |
| Rando VTT 25 kms ▪ Départ entre 15h et 18h00 | 6€ x = |
| Rando VTT 40 kms ▪ Départ entre 15h et 17h00 | 6€ x = |
| Course enfant gratuite 16h45 | |
| Repas avec soirée dansante (adulte) | 15€ x = |
| Repas ENFANT - de 10 ans | 10€ x = |

TOTAL =

Les repas seront pris en compte sur réservation reçue avant le 08/06/2011

Inscriptions des diverses activités également le jour même
 (règlement à l'ordre de l'association les Amis de Claire)

**Lot à chaque participant, récompense au meilleur déguisement
 ainsi qu'aux meilleurs classés de chaque catégorie, aux trois premiers hommes et femmes.**
 Surprises ,animations, buvette et douches sur place.

| | | |
|---|---------------------------|--|
| <p>Assurance : les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile. Individuel accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.</p> | <p>Signature :</p> | <p>PARTIE RÉSERVÉE À L'ORGANISATION</p> <p>N° de dossier :</p> |
|---|---------------------------|--|

LES CONCURRENTS DOIVENT RESPECTER BALISAGE, CONSIGNES DES SIGNALIERS, LE CODE DE LA ROUTE.
 ILS S'ENGAGENT À NE RIEN JETER ET À RESPECTER LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES AINSI QUE LA VÉGÉTATION.